

Avril 2024 - N°39

L'Orclut

Votre bulletin municipal d'informations



www.banyuls-sur-mer.com



SOMMAIRE



GRAND ANGLE



AU COEUR DES SERVICES



URBANISME



SECOURS & SÉCURITÉ



TÉLÉALERTE



TRAVAUX



RETOUR EN IMAGES



LE COIN DES ASSOS



ON SORT !

BANYULS TV

C'est votre rendez-vous régulier sur la vie locale : infos, portraits, agenda. Tous les épisodes à voir sur notre chaîne YouTube.



Toute l'actualité de la ville sur www.banyuls-sur-mer.com à consulter depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.



Retrouvez les vidéos publiées par la ville sur sa chaîne YouTube **Ville de Banyuls-sur-Mer**



Rejoignez-nous sur la page Facebook **Ville de Banyuls-sur-Mer**



Partagez vos plus belles photos de Banyuls sur notre compte Instagram **@banyuls_sur_mer** avec le **#banyuls**

Bulletin Municipal d'Informations
Avril 2024 #39

Directeur de la publication
Jean-Michel Solé, Maire

Ont participé à la rédaction
Daniéla Massart, Claire Borg, Thibault Renart, Hélène Ferrer, Carole Lafue.

Crédits Photos
Frédéric Hedelin, Laurent Lacombe, Pierre Marzolla, Banyuls Images, Pôle Communication de la ville, Freepik.

Maquette et mise en page
Pôle Communication de la ville



ENCRE VERTE - Tél. : 04 68 61 07 00 **IMPRIM'VERT**

Je suis heureux de m'adresser à vous pour vous parler des investissements que nous avons réalisés afin de rendre notre ville toujours plus attractive.

Malgré une conjoncture et les difficultés économiques que traversent notre pays, nous avons réussi à préserver notre ville et à soutenir un niveau d'investissements important pour nous maintenir sur la voie du développement.

Je suis fier de vous annoncer qu'encore, comme depuis le début de nos mandats, nous n'avons **PAS AUGMENTÉ LES IMPÔTS LOCAUX** sur les résidences principales ni la taxe foncière.

Nous avons su gérer les finances de la ville de manière responsable afin d'avoir toujours une capacité de désendettement extrêmement favorable bien au-dessous des ratios en vigueur, nous permettant de nous projeter dans un avenir ouvert aux futurs projets.

Notre ville a su préserver son patrimoine, son environnement, grâce à des projets de rénovation et de préservation de nos espaces, tout en se modernisant et se tournant vers l'avenir.

Nous avons également mis en place des actions en faveurs du développement durable, en travaillant avec les écoles, les associations, en sensibilisant nos professionnels et bien sûr en partenariat avec l'Observatoire Océanologique de Banyuls et Plastic-At-Sea, ainsi qu'en bénéficiant des bienfaits de la Réserve Marine Naturelle Cerbère-Banyuls, qui fête ses 50 ans cette année.

Cependant, malgré ces avancées, bien des défis restent à relever.

Tous ces détails importants qui viennent polluer notre quotidien : les incivilités encore trop fréquentes, la propreté qui doit être l'affaire de tous ; et pour tout cela nous comptons sur votre contribution pour maintenir notre ville propre, agréable et qu'elle garde sa personnalité : celle d'une ville familiale où il fait bon vivre.

Ensemble nous pouvons faire de notre ville un lieu encore plus attractif et préservé, où l'environnement est notre priorité, en devenant un exemple pour le développement durable, que nous serons fiers de transmettre aux générations futures.



Très amicalement.
Jean-Michel SOLÉ

GRAND ANGLE

POUR UN
BUDGET 2024

○ **AMBITIEUX**
RESPONSABLE
MAÎTRISÉ

BUDGET PRINCIPAL



4 AMBITIONS



Le mot du Maire



« Ce budget 2024 marque notre volonté de **continuer à agir et à façonner le Banyuls de demain**, en affirmant notre offre de **services publics de proximité** et du **quotidien**, tout en poursuivant les projets **d'aménagement et de valorisation de notre territoire**.

Tel est notre objectif en **optimisant nos ressources** tout en **garantissant une situation financière saine** jusqu'à la fin du mandat. Notre Ville a les moyens de ses ambitions, mais nous n'en demeurons pas moins garants d'une **gestion responsable et maîtrisée**. »

Jean-Michel SOLÉ



GRAND ANGLE

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES PRINCIPALES

- + Personnel des services publics : 4,5 M€
- + Charges courantes : 2,3 M€
(énergie, produits et consommables, fournitures & matériel, prestations de maintenance, d'entretien, de restauration scolaire, ...)
- + SDIS 66 (pompiers) : 179 000€
- + Médiathèque : 161 000€
(gestion intercommunale)
- + Subvention à l'Office de Tourisme : 150 000€
- + Subvention aux associations : 131 000€
- + Intérêts de la dette : 130 000€
- + Subvention au CCAS : 30 000€

INVESTISSEMENT

DÉPENSES PRINCIPALES

- Pour un Banyuls aménagé et attractif : 6,6 M€
- Pour un Banyuls épanouissant et sûr : 1,6 M€
- Pour un Banyuls équipé et modernisé : 0,5 M€
- Pour un Banyuls préservé et durable : 0,3 M€

&

RECETTES PRINCIPALES

- + Dotations de l'État : 1,77 M€
- + Fiscalité :
 - Fond de péréquation : 115 000€
 - Impôts directs locaux : 5,7 M€
 - Droits de mutation : 440 000€
(marché immobilier)
- + Redevances diverses liées à l'occupation du domaine et au stationnement ouvert : 409 000€
- + Revenus des propriétés : 226 000€
- + Refacturation du personnel mis à disposition : 225 000€
- + Participation du camping aux animations : 125 000€
- + Remboursement : 74 000€
(assurances et avoirs)
- + Participation des familles à la restauration scolaire : 68 500€

RECETTES PRINCIPALES

- + Emprunt : 2M€
(déjà négocié à des conditions avantageuses : taux fixe à 1,71%)
- + Subvention des partenaires publics à la Ville : 1,52M€
- + Vente du terrain du centre hélio-marin : 886 000€
- + Fonds de compensation de la TVA : 377 000€
- + Taxe d'aménagement : 48 000€

BUDGET PRINCIPAL



GRAND ANGLE

Aménagé et attractif

6,6 M€

Réaménagement du front de mer :
4,53 M€

Requalifications de voiries :
1,27 M€

Modernisation de l'éclairage
public : 400 K€

Aménagements multiples :
433 K€

- Étude lotissement La Réthorie
- Aménagement cimetière
- Pôle d'Échanges Multimodal
- Requalification du Pont Du Puig
- Transformation Espace Bartissol
- Études techniques diverses
- Aménagement de terrains
- Opération façade

Épanouissant et sûr

1,6 M€

Rénovation énergétique
du groupe scolaire : 1,42 M€

Aménagement DFCL :
100 K€

Extension de la vidéoprotection :
72 K€

Aménagement d'un pumptrack :
12 K€

Équipé et modernisé

0,5 M€

Installation de bornes de recharge
IRVE : 48,5 K€

Renouvellement flotte automobile :
159 K€

Modernisation système
d'arrosage du stade : 50 K€

Équipement divers : 233 K€

- Matériel informatique et renouvellement des serveurs informatiques
- Matériels et outillages
- Mobilier de bureau et urbain
- Solutions progiciels
- Implantation born tactile hôtel de ville
- Reliures registres d'état-civil
- Création réseau communal de fibre optique

Préservé et durable

0,3 M€

Classement en Site Patrimonial
Remarquable : 54 K€

Accompagnement et mise en
oeuvre ODD : 44 K€

Réalisation schéma directeur
des mobilités douces : 20 K€

Aménagements multiples : 183 K€

- Lotissement La Réthorie
- Aménagement cimetière
- Pôle d'Échanges Multimodal
- Requalification du Pont Du Puig
- Transformation Espace Bartissol
- Études techniques diverses
- Aménagement de terrains
- Opérations façade

UNE SITUATION FINANCIERE SEREINE

55%



UNE MASSE SALARIALE
MAÎTRISÉE

C'est la part des dépenses de personnel sur les dépenses réelles de fonctionnement.



En comparaison :

Entre 56% et 62 % dans les autres communes

16,55%



UNE ÉPARGNE
SATISFAISANTE

C'est le taux d'épargne brute qui correspond à la part des recettes réelles de fonctionnement pouvant être consacrées pour investir et rembourser la dette, ayant elle-même servi à investir.



Les préconisations :

Au-dessus du seuil de vigilance à 10%

Au-dessous du seuil recommandé de 15%

4,7 ans



UNE CAPACITÉ
A REMBOURSER SA DETTE
RAPIDEMENT

C'est le temps que mettrait en théorie la Ville pour rembourser le capital de sa dette (6,2 M€ fin 2023) si elle y consacrait la totalité de son épargne.



En comparaison :

En-deça du seuil de vigilance à 10 ans et du seuil d'équilibre à 7 ans (entre effort d'investissement et solvabilité budgétaire).

Rappel

A la différence de l'État, les collectivités locales dont Banyuls empruntent uniquement pour investir et non pour couvrir leur fonctionnement courant.

GRAND ANGLE

LES AUTRES BUDGETS

PORT BUDGET ANNEXE **2,3M€**

Coûts de fonctionnement
de l'infrastructure : 627 000€

Recettes des droits de place
et redevances d'occupation :
1,06M€
*(x2,5 en 4 ans, signe de notre vitalité
portuaire)*

Dépenses d'équipement : 1,06M€

- Dont rénovation du quai
des pêcheurs : 332 000€
- Dont construction du local
pour mise en location à une
start-up spécialisée en
biodégradabilité des plastiques :
342 000€

Subventions des partenaires
publics à la Ville : 572 000€

CCAS BUDGET AUTONOME **1,06M€**

Dépenses

- > 2 agents Maison France Services
- + 1 agent CCAS
- + 1 jardinier

Montant des aides sociales : 8 000€

Dépenses d'équipement : 625 000€
dont rénovation des logements
dont insonorisation de la salle
polyvalente (club house stade)

Exploitation du Mas Reig : 140 000€

PARKING CLOS BUDGET ANNEXE **250K€**

Fonctionnement des infrastructures :
58 000 €

Recettes des stationnements :
196 000€

Dépenses d'équipement : 101 000€
(renouvellement & modernisation du matériel)



Les chiffres

CLÉS




24 M€
TOUS BUDGETS
CONFONDUS



AU CŒUR DES SERVICES

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024 - DIMANCHE 9 JUIN

Les élections européennes se dérouleront, en un seul tour, le dimanche 9 juin 2024 pour la France métropolitaine. Après les élections, le Parlement européen comptera 720 eurodéputés (contre 705 à ce jour), dont 81 élus français (79 actuellement).

QUELQUES NOUVEAUTÉS ET RAPPELS

Demandes de procuration intégralement en ligne

Exclusivement pour les élections européennes, un décret du 29 décembre 2023 a ouvert la possibilité pour les électeurs de donner procuration via une procédure intégralement dématérialisée. Celle-ci se déroulera en plusieurs étapes pouvant être effectuées chez soi (il n'est pas nécessaire de se rendre au commissariat ou en gendarmerie) :

1/ Faire sa demande sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr> afin d'obtenir un numéro de dossier. A noter que le lieu d'établissement de la procuration correspondra à celui où l'électeur attestera sur l'honneur se trouver au moment de sa demande ;

2/ Justifier de son identité en ligne "à l'aide d'un moyen d'identification électronique fiable et certifié", par exemple via le dispositif France Identité (<https://france-identite.gouv.fr/>). Attention, le dispositif France Identité ne peut être utilisé que si vous disposez d'une nouvelle carte d'identité, format "carte bleue" ;

3/ La procuration est directement établie par le Ministère de l'Intérieur et transmise à la commune.

Attention, l'exception mise en place pendant la crise sanitaire n'est plus applicable : chaque électeur ne peut détenir qu'une seule procuration.

Impression des bulletins de vote à domicile

Chaque électeur peut imprimer son bulletin de vote et l'utiliser pour le vote, à trois conditions :

- le bulletin doit être imprimé en noir et blanc, sur un papier blanc ;
- le bulletin doit être celui produit par les candidats ;
- le bulletin ne doit pas comporter de mentions manuscrites sous peine d'être considéré comme nul.

Des versions déjà imprimées resteront disponibles dans chaque bureau de vote, sous réserve qu'elles aient été fournies par le candidat.

Documents électoraux accessibles en ligne

Les candidats aux élections européennes sont tenus de fournir une version numérique de leur profession de foi, rédigée dans un langage à destination des personnes en situation de handicap ou ayant des difficultés de compréhension. Ce langage privilégie l'usage des mots courants et l'emploi de phrases courtes associant des pictogrammes au texte.

Ces circulaires seront prochainement mises en ligne sur le site Internet du Ministère de l'intérieur et des Outre-Mer.

Enfin, le service élections publiera prochainement sur le site Internet de la commune plusieurs articles "tutoriels" pour mieux accompagner les banyulencs dans leurs démarches électorales.

Pour en savoir plus sur les élections européennes et leur utilité, vous pouvez consulter un article dédié sur <https://www.info.gouv.fr/les-priorites/europeennes2024>

DATES CLÉS

1^{ER} MAI : date limite d'inscription sur les listes électorales en ligne

3 MAI : date limite d'inscription sur les listes électorales en Mairie

2 JUIN : date limite recommandée pour l'établissement d'une procuration (date officielle en attente de communication)

9 JUIN : jour du scrutin

AU CŒUR DES SERVICES

DANIÉLA MASSART, NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES



Jérôme Chiodo, Directeur Général des Services, a quitté ses fonctions en février dernier. Daniéla Massart lui succède depuis le 22 mars, nous sommes partis à sa rencontre et lui souhaitons la bienvenue.

Quel est votre parcours ?

Avant d'arriver ici, j'étais Directrice Générale Adjointe à la Ville de Biarritz, de l'autre côté des Pyrénées. A la suite de mon cursus universitaire, j'ai acquis près de 10 ans d'expérience dans différentes collectivités (en Bretagne, en Occitanie, au Pays basque), principalement en direction générale avec une spécialisation en ingénierie financière. J'ai toujours évolué au sein du bloc communal, car c'est l'échelon de la proximité qui incarne le mieux le service public local auquel je crois.

Pourquoi Banyuls ?

Banyuls-sur-Mer représentait une belle opportunité qui cochant toutes les cases : celle d'un territoire exceptionnel tant à valoriser qu'à préserver, de surcroît avec un projet de territoire qui fait pleinement sens par son ancrage dans les objectifs de développement durable, le tout sur des fonctions de Directrice Générale des Services qui me sont chères, aux côtés d'un Maire profondément humain et dévoué à sa Commune. C'est également un territoire riche de ressources et offrant un cadre de vie privilégié pour y vivre agréablement avec ma famille.

Quels sont vos objectifs ?

Mes fonctions sont réellement à l'interface entre sphères politique, administrative et citoyenne. Mes objectifs sont donc naturellement triples : garantir un service public de qualité à nos concitoyens, accompagner l'équipe municipale dans la mise en œuvre de son projet de territoire, et de manière tout à fait indispensable, créer une synergie collective et fédératrice au sein des services municipaux pour pouvoir y parvenir. Je suis fière d'être la nouvelle Directrice Générale des Services de la Ville de Banyuls-sur-Mer et de pouvoir compter sur des collaborateurs compétents et engagés pour servir ce territoire et ses habitants.



Les agents de la ville de Banyuls-sur-Mer se sont vu remettre le 4 avril dernier leur certificat de compétences de citoyen de sécurité civile - PSC1. Ce sont 64 agents qui ont été formés aux gestes de premiers secours entre 2022 et 2023 par le SDIS 66.
Bravo à tous !



URBANISME

URBANYULS-SUR-TERRE

LU.C.CA : LUTTE CONTRE LA CABANISATION

Projet d'achat, propriétaire, ou occupant d'un terrain en espaces naturels, agricoles ou forestiers...



La CABANISATION, qu'est-ce que c'est ?

Toute construction ou installation d'un habitat permanent ou occasionnel, sans autorisation, en espace inconstructible naturel, agricole ou forestier est prohibée.

Maisons, villas, mobil-homes, caravanes, chalets, yourtes, tinyhouses... implantés sur une parcelle inconstructible, constituent des infractions aux législations existantes en matière d'urbanisme, de santé, d'environnement ou de fiscalité. La cabanisation est un délit pénal.



Pour quelles raisons, ne puis-je pas librement construire une habitation, alors que je suis propriétaire ?

LA CABANISATION :

- Dégrade les espaces naturels, agricoles ou forestiers ainsi que les paysages et favorise la pollution des sols et de l'eau (déversement d'eaux usées, absence de collecte de déchets...);



- Expose les personnes aux risques forts d'inondation et de feux de forêts très présents dans le département, sans possibilité d'intervention des services de secours (accès difficile, habitation non légale et par conséquent non connue);

- Gaspille les terres agricoles (pollution, pression foncière, mitage...) et réduit les capacités de production et d'alimentation de la population;

- Favorise les risques sanitaires et sociaux (habitat indigne et insalubre, absence de réseau d'eau potable, d'assainissement...);

- Peut engendrer des départs de feux et entraîner des dégâts

considérables ;

Constitue un sentiment d'impunité et d'iniquité entre citoyens, face à la loi.

Les bons réflexes avant d'acheter un terrain en espaces naturels, agricoles ou forestiers

Afin de ne pas se retrouver dans une situation illégale et risquer d'être condamné par le juge à démolir son habitation et/ou remettre en état la parcelle sous astreintes journalières :

- Renseignez-vous sur les **droits, obligations et prescriptions** en matière d'urbanisme qui s'appliquent à la parcelle ;

- Vérifiez que la construction ou la présence d'un habitat temporaire ou permanent est bien **légale**, même si le terrain est déjà habité ;

- Assurez-vous qu'il n'y ait pas de **procédure en cours** et/ou une **condamnation** déjà prononcée.

Les notaires et la commune sont là pour vous apporter ces informations afin d'acheter en connaissance de cause. Gratuitement sur simple demande, la commune vous délivrera un certificat d'urbanisme qui vous permettra de connaître la réglementation du terrain et de savoir si l'opération projetée est réalisable.

A RETENIR



Construire et procéder à des installations irrégulières est constitutif d'un **délit pénal** jugé devant un tribunal correctionnel :

- Le terme de « **terrain de loisir** » **n'existe pas en droit**. Il s'agit d'espaces agricoles, naturels et forestiers soumis aux règles d'urbanisme ;
- Être voisin de parcelles cabanisées **ne donne pas le droit** de s'installer et/ou de construire et peut entraîner des poursuites judiciaires ;
- **Le paiement des taxes locales ou le raccordement** aux réseaux publics ne signifient pas

que la construction ou l'installation de caravanes, chalets, mobil-homes, etc. est légale ;

- L'acte de vente ne vaut pas autorisation à construire ;
- Un bien à la vente, dans une agence immobilière ou sur un site de vente en ligne, ne signifie pas que le bien a été construit légalement ;
- Si la parcelle que vous projetez d'acquérir est déjà occupée par une construction prescrite, vous n'aurez jamais le droit de modifier ou de rénover la structure existante (terrasse, toiture...);
- Ce n'est pas parce que le terrain ou la construction a déjà été habité que l'habitation est autorisée ;
- Construire illégalement sans autorisation d'urbanisme majore la taxe d'aménagement de 80%.

CAS PARTICULIER

Être agriculteur ne donne pas un droit de construire en espace agricole. La nécessité de la construction pour l'exploitation agricole doit être dûment justifiée, et peut donner lieu à un **droit de construire par dérogation**.

LES PEINES ENCOURUES

Vous pouvez encourir des peines de prison, amendes, dommages et intérêts en plus de la remise en état du terrain et la démolition des ouvrages construits illégalement et ce, sous **astreinte journalière pouvant aller jusqu'à 500 euros par jour de retard**. Ces astreintes sont recouvrées par les services des impôts. En cas de non-exécution de la décision de justice, la démolition peut être réalisée par l'Etat à vos frais et risques.

PERMANENCE ARCHITECTE DES
BÂTIMENTS DE FRANCE

Vendredi 14 juin à 9h30 en Mairie

AVIS AU PUBLIC

Mise à disposition au public du dossier de
1^{ère} modification simplifiée du PLU
du 02 mai 2024 au 02 juin 2024

Par arrêté Municipal n°23/AP/2023 en date du 10 juillet 2023, le Maire de la commune de Banyuls-sur-Mer a procédé au lancement de la 1^{ère} modification simplifiée du PLU. Cette dernière a pour objet de modifier l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) n°2 et de corriger le règlement écrit.

Dossier mis à disposition en Mairie du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

A l'issue de la mise à disposition, Monsieur le Maire en présentera le bilan devant le Conseil Municipal qui délibèrera et adoptera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public par délibération motivée.

LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les OLD sont applicables pour tous les propriétaires fonciers. Vous avez l'obligation de débroussailler votre terrain et de le maintenir en état débroussaillé s'il est situé à moins de 200 mètres d'un bois ou d'une forêt. Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres. Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif), le débroussaillage doit être fait autour de votre habitation sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie. Un arrêté municipal ou préfectoral peut modifier ces règles.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter la Mairie ou la Préfecture :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33298>

L'été arrive à grands pas, et avec lui, les risques d'incendie. Les sapeurs-pompiers de Banyuls-sur-Mer réalisent des manœuvres pour être opérationnels et vous rappellent quelques consignes incontournables pour lutter tous ensemble contre les feux de forêts qui détruisent nos paysages, nos productions agricoles voire dans certains cas, nos habitations. Nous sommes tous responsables.



Brûler pour sauver : les brûlages dirigés

Cela semble paradoxal au premier abord, mais effectivement, anticiper les incendies et leur propagation en brûlant des zones ciblées est l'une des stratégies employées pour éviter ou contenir les incendies. En matière de brûlage dirigé, les sapeurs-pompiers des Pyrénées-Orientales sont d'ailleurs reconnus pour leur savoir-faire : ils sont notamment intervenus sur les feux de forêts de Gironde, en Grèce et au Chili. A Banyuls-sur-Mer, nous avons la chance d'avoir l'un d'entre eux, Mathys Diaz, qui a rejoint les brûleurs du département il y a 2 ans.

Quelles sont les caractéristiques de cette spécialité ?

Nous utilisons le feu pour le contrer en enlevant le combustible. De manière préventive, le brûlage dirigé est employé pour entretenir la surface pastorale ou pour créer des pare-feux. Nous travaillons avec un matériel spécifique (des souffleurs, battes à feu ou râtaux rich) et sommes accompagnés de véhicules d'extinction pour protéger le chantier.

Quand intervenez-vous ? Quels sont vos partenaires ?

Nous intervenons tout au long de l'année : en hiver en préventif sur les brûlages dirigés et pendant la saison estivale pour du curatif en feu tactique (qui vient en complément et en appui des moyens aériens et terrestres). Nos partenaires sont multiples, on peut citer les agriculteurs, la sécurité civile et l'ONF notamment. L'activité est très encadrée.

Est-ce que tout le monde peut devenir brûleur ?

Devenir brûleur requiert certains pré-requis : être sapeur-pompier formé à la spécialité Feux de Forêts et ayant les conditions physiques nécessaires. Ensuite, une sélection est effectuée pour intégrer une formation exigeante.

As-tu un conseil à donner aux lecteurs ?

Eviter de faire des feux hors des places à feu autorisées ou d'utiliser du matériel pouvant provoquer des étincelles lors des périodes de sécheresse, toujours se renseigner auprès des autorités (mairie, office de tourisme, préfecture) avant de randonner dans les massifs forestiers pour connaître les risques incendie et s'il existe une interdiction temporaire d'accès, entretenir ses parcelles pour limiter les risques de propagation du feu en cas d'incendie.

RISC CÔTE VERMEILLE : POURQUOI PAS VOUS ?

Du mois de juin au mois de septembre, les bénévoles de la Réserve Intercommunale Côte Vermeille, formés par le SDIS66, sillonnent le massif afin de protéger, alerter et sensibiliser aux feux de forêts. Maillon indispensable de la chaîne des services de secours et incendies, parfois les premiers témoins d'un départ de feu.

LA RISC CÔTE VERMEILLE RECRUTE

Renseignements et inscriptions à la Mairie au 04 68 88 00 62
ou contact@banyuls-sur-mer.com

TÉLÉALERTE

Dans le dernier Orellut du mois de Janvier, nous vous rappelions ce qu'est la Téléalerte. Vous pouvez vous inscrire sur le site Internet ou en nous retournant cette page remplie à l'accueil de la Mairie.

INSCRIPTION AU SERVICE DE TÉLÉALERTE

La Mairie de Banyuls-sur-Mer met en œuvre le service de téléalerte pour informer et alerter les habitants lors de la prévention et la gestion d'un risque majeur (inondation, incendie, accident de transports de matières dangereuses, etc.).

Je soussigné.e

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° tél fixe :

N° tél mobile :

Adresse e-mail :

Autorise la mairie de Banyuls-sur-Mer à inscrire mes coordonnées dans le cadre du service de téléalerte.

Ces données sont collectées afin de vous abonner et vous adresser des alertes à la population. Vos données sont destinées aux services en charge de la diffusion de ces alertes. Elles sont hébergées en environnement hautement sécurisé par son sous-traitant cii-télécom. Les services en charge du support informatique de la Mairie de Banyuls-sur-Mer peuvent également accéder à ces données, aux seules fins de gestion et maintenance informatique.

Les données collectées seront conservées pendant la durée de votre inscription au service.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données.*

**Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à partir du 25 mai 2018, dit règlement général sur la protection des données (RGPD)*

Banyuls-sur-Mer, le

Signature :

À retourner signé au service Accueil de la Mairie de Banyuls-sur-Mer

6, av. de la République – 66650

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

**INSCRIPTION
EN LIGNE**



ZAP'ACTU TRAVAUX



VÉGÉTALISATION RESPONSABLE

Banyuls s'engage pour la préservation de la ressource en eau avec un fleurissement raisonné et durable : notre équipe de jardiniers municipaux, Alain, Thibault, Jean et Sébastien (et les autres membres du pôle environnement) embellissent actuellement nos espaces publics avec une diversité de plantes grasses, adaptées au climat méditerranéen et faiblement consommatrices en eau.



RÉFECTION RUES RICHELIEU ET GUYNEMER

Pour rappel, il s'agit de la rénovation totale de deux artères essentielles à la circulation au cœur de ce quartier qui en sont la véritable épine dorsale : les rues Richelieu et Guynemer. Des travaux très importants portant sur la totalité de la voirie, réseaux humides, chaussée, abords et éclairage.

ZAP'ACTU TRAVAUX



FRONT DE MER - TRANCHE 3 - ESPACE MÉDITERRANÉE

Les bâtiments sont hors d'eau/hors d'air, les sols sont préparés pour accueillir les réseaux, les terrains de pétanque prennent forme ainsi que la promenade. Les locaux du Yacht club sont réaménagés par les services techniques municipaux.



LOCAUX PLASTIC-AT-SEA

La Ville de Banyuls-sur-Mer s'engage pour l'économie bleue sur son territoire. Grâce à ces locaux, l'entreprise Plastic-At-Sea, reconnue pour ses recherches sur le plastique, pourra poursuivre ses activités près de la mer et de l'Observatoire Océanologique, là où tout a commencé.

STADE MUNICIPAL

L'an dernier, le stade municipal a fermé ses portes quelques mois pour que les services techniques municipaux puissent sauver la pelouse alors durement touchée par la sécheresse et les restrictions d'eau. Aujourd'hui elle a retrouvé toute sa splendeur pour le plus grand bonheur des petits et des grands qui foulent le stade toute l'année. Encore merci aux associations pour leur patience et leur compréhension.



QUAI DES PÊCHEURS

Le quai des pêcheurs a été entièrement rénové.



CHEMIN BAILLAURY TRANCHE 2

La deuxième tranche de la renaturation du Chemin Baillaury est terminée. Vous pouvez désormais rejoindre le centre-ville depuis le carrer Espolla-Rabos en empruntant cette voie verte, véritable artère dans un écrin naturel.

RÉDUCTION DES DÉCHETS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : LES ÉLÈVES PASSENT À L'ACTION



Le travail de diagnostic participatif réalisé à l'école en janvier a permis d'identifier et de quantifier les différents types de déchets des classes, de la cour et de la cantine.

Après ce temps d'observation un 2ème Eco-Comité a été organisé (Directrice de l'école, agents de la mairie, ainsi que deux représentants élus dans chaque classe du CP au CM2) afin que les enfants puissent apporter leurs idées pour réduire les quantités jetées à la poubelle.

Une Brigade Verte pour la cour

Dans la cour, une Brigade Verte sera créée afin que ses membres puissent être les ambassadeurs des bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement auprès des autres élèves. 34 élèves se sont portés volontaires pour intégrer la Brigade Verte à tour de rôle.

Les élèves ont également souhaité repenser l'emplacement et la configuration des poubelles présentes dans la cour afin de faciliter leur usage par les plus petits.

Un petit espace « jardinières pédagogiques » est également à l'étude en partenariat avec les animateurs du temps périscolaire.

Réutiliser et communiquer de manière ludique

Dans les classes, des jolies boîtes décorées ont vu le jour pour récupérer les feuilles imprimées d'un seul côté afin d'en utiliser le verso plus tard. Les élèves ont également souhaité réaliser des affiches pour communiquer les bons gestes (quelle poubelle pour les emballages des goûters, prendre soin des arbres, ne pas gaspiller l'eau des lavabos etc) de façon ludique et colorée. Pour cela, un atelier créatif a été organisé à l'école avec une dizaine d'élèves volontaires, à la lumière des conseils de Guillaume, le graphiste du service communication de la ville (choix des couleurs, formulation des messages etc). Les affiches réalisées seront ensuite plastifiées et installées aux endroits stratégiques.

La cantine aussi s'implique

A la cantine, avec l'appui des agents de restauration et des services techniques, plusieurs actions verront le jour dans les prochaines semaines : récupération de l'eau (les fonds de verres et carafes représentent plus de 60 litres d'eau par semaine que la Brigade Verte pourra utiliser pour arroser les arbres de la cour), tri des emballages recyclables, réajustement des portions et fin des serviettes jetables par exemple.

Et après ?

Après la mise en route et l'appropriation de tous ces outils imaginés par et pour les enfants, un deuxième diagnostic sera réalisé en fin d'année pour mesurer le chemin parcouru et les progrès réalisés.

Rendez-vous donc dans le prochain bulletin municipal pour connaître les résultats de ce projet annuel transversal dans lequel les adultes aident les enfants à devenir acteurs de la protection de leur environnement.

ACCUEIL VÉLO : L'OFFICE DE TOURISME LABELISÉ



L'Office de Tourisme a été labellisé au 1^{er} mars ACCUEIL VÉLO, belle reconnaissance des efforts de notre établissement de classement catégorie 1 (déjà marqué Qualité Tourisme, Tourisme Handicap, Espace Cyclo Sport et Vignobles et Découverte) afin de développer la clientèle cyclo sur la ville et son territoire.

En quoi consiste de nouveau label et quels sont les services associés ?

Tout d'abord l'Office de Tourisme doit se trouver à moins de 5km d'un itinéraire cyclable balisé répondant au cahier des charges national des Vélo-Routes et Voies Vertes ; en l'occurrence sur Banyuls la Vélo-Route Côte Vermeille.

Il faut également disposer d'indications depuis l'Office de Tourisme (rond-point de la Mairie) vers cet itinéraire cyclable vélo route (itinéraire soit vers le sud Route des Mas, soit vers le Nord route du Mas Reig ou encore route du Mas Ventous).

Nous disposons d'un parc de stationnement vélo (rack à vélo en arceaux métalliques) avec une quantité minimum de 5 places ; nous disposons d'un point d'eau potable (sur le front de mer à 50m de l'OT) et sanitaires à proximité (bâtiment derrière l'OT signalé depuis la façade de celui-ci).

En cas de fermeture de l'Office de Tourisme, les coordonnées de l'office de tourisme ouvert le plus proche ainsi que les hébergements « Accueil Vélo » ou prestataires labellisés (en l'occurrence ici le camping La Pinède*** et la Grande Cave Terre des Templiers). Les numéros d'urgence pour les cyclotouristes sont également affichés et visibles de l'extérieur de l'OT.

A l'intérieur de notre établissement, de la documentation est à disposition à l'attention des cycliste avec toutes les infos pratiques : Bulletins météo à 3 jours, localisation des points d'eaux potables et des sanitaires les plus proches, horaires des trains acceptant les vélos, horaires de bus et coordonnées des taxis acceptant les cyclistes avec vélo, parkings voitures et campings cars courte et longue durée les plus proches, les adresses des consignes à bagages à proximité (gratuites ou payantes), une liste des loueurs et réparateurs de vélos labellisés Accueil Vélo à proximité de l'itinéraire, une liste des hébergements du réseau Accueil Vélo, les documents existants dédiés aux itinéraires cyclables (gratuits ou payants), conseils aux touristes à vélo (le réseau cyclable en général : itinéraires, accès, difficulté des parcours, applications mobiles numériques - Geotrek par exemple - etc.).

Sans oublier que l'Office de Tourisme met à disposition un kit de réparation pour les petites avaries (matériel pour crevaison, jeu de clés standard, lubrifiant, pompe à pied, etc.) et dispose d'une prise électrique de recharge de matériel électrique (batterie des VAE, GPS, tablette...etc.).



RETOUR EN IMAGES



Conseil Municipal des enfants



Echiquier géant, chasse aux galets, Goig dels



Cette année, les ports de caractère Cerbère, Banyuls, Port-Vendres et Collioure étaient les invités d'honneur sur le stand Destination Pays Catalan à l'occasion d'Escale à Sète. De beaux moments d'échanges de nos traditions maritimes.



Remise de la certification Port Propre actif en biodiversité



RETOUR EN IMAGES



...ous et omelette pascale pour Banyuls fête Pâques



Fête du Pumptrack



Les artistes du Salon de l'Aquarelle



Fête du Pumptrack



L'école de rugby Als Senglars à l'honneur lors d'un match de l'USAP à Aimé Giral



Carnaval



El Foment de la sardana fête la Sant Jordi



LE COIN DES ASSOCIATIONS

TOURNOI INTERNATIONAL DE HANDBALL À BANYULS

Après une première édition réussie, le club de handball organisera la CATAL'HAND CUP le 14, 15 et 16 juin 2024 sur Banyuls sur Mer. Ce tournoi se veut international avec des équipes françaises et catalanes, soutenu par le Département 66 et la Généralitat de Catalunya. Une occasion unique pour nos jeunes champions de vivre une expérience unique et renforcer notre culture catalane. Bravo aux bénévoles qui proposeront se tournoi pour filles et garçons durant 3 jours !

Les U11 qualifiés pour participer au tournoi international (photo).



SUCCÈS POUR LA 1ÈRE SIMULTANÉE D'ÉCHECS AVEC SES 30 PARTICIPANTS

Le samedi 2 mars nous organisons salle Novelty une rencontre d'échec un peu particulière. Le maître d'échecs Banyulenc, Christophe Czekaj, membre de l'Echiquier Côte Rocheuse, affrontait en simultané 20 joueuses et joueurs de tous âges et niveaux. Si 2 joueurs parvinrent à le faire chuter, il faut surtout retenir l'excellente tenue de l'ensemble des participants et le plaisir qu'ils eurent à défier le maître. Tous reçurent une médaille souvenir. Nous avons également un atelier initiation où une dizaine de personnes purent découvrir les règles de notre jeu.

À l'issue de cette journée, nous avons enregistré 3 nouveaux adhérents au club dont un jeune très prometteur.

S'en est suivi une cérémonie au cours de laquelle, monsieur le Maire, Jean-Michel Solé, remet la médaille d'honneur de la ville à notre partenaire de jeu, monsieur Josep Pagès qui fut

également nommé premier président d'honneur de l'Echiquier Côte Rocheuse.

Le club tient à remercier en premier lieu la municipalité, sans laquelle cet événement n'aurait pu avoir lieu, ses sponsors Carrefour Market et la cave l'Etoile et tout particulièrement le maître de la journée : Christophe Czekaj.

Le club est ouvert pour les parties d'entraînement tous les mercredis à partir de 14h salle Novelty 4eme étage et les vendredis dès 18h salle 3A.

Contact : Pierre Dubernard au 07 88 24 08 87 ou dubernardp@gmail.com



APPEL AUX ASSOCIATIONS BANYULENCQUES POUR UN JUMELAGE



L'objectif de notre Comité de jumelage est, à notre modeste niveau, de favoriser les liens entre citoyens européens. C'est dans cette optique que des cours d'anglais et d'espagnol sont assurés au sein de notre association, que nous avons reçu il y a 2 ans des habitants du village jumelé de Settle (Angleterre) lors de Vendanges en Fête et que nous leur rendrons visite au mois de mai 2024.

Nous avons également entamé des contacts avec le village espagnol de Valdecaballeros (au sud-ouest de Madrid) : il souhaiterait un jumelage avec notre village. Ce village est situé au centre d'une réserve de biosphère classée UNESCO : la Sibéria qui est la région des grands lacs espagnols. Il est de plus le siège d'activités diverses telle que : groupe de danse régionale et rondalla ; groupe de théâtre ; société de chasse et de pêche ; calendrier festif étendu ; randonnée, randonnées nocturnes avec observation astronomique ; compétitions sportives: motocross enduro, activités nautiques diverses, padel, tennis, foot. Le village a une école pour les enfants de 1 à 11 ans. Un jumelage, c'est un projet commun : à ce titre il doit impliquer des associations des 2 villages, les établissements scolaires, des clubs sportifs et tous ceux qui, à titre individuel souhaitent se joindre au projet. C'est pour ce projet que nous appelons les associations de Banyuls à examiner quel type d'actions communes nous pourrions envisager en vue d'un éventuel jumelage. Un projet important pour les liens entre deux villages d'Europe et leurs habitants dans un esprit d'ouverture et de partage culturel et festif.

Comité de jumelage de Banyuls-sur-Mer - Tel : 06 15 33 62 06

FIN DE MANDAT ET CHANGEMENT DE BUREAU POUR L'UCAB

Jeudi 22 mars s'est tenue l'assemblée générale de l'UCAB (Union des Commerçants et Artisans de Banyuls) avec bilan financier, bilan moral et élection du bureau. Après quatre années de présidence, Sophie Seradell a passé la main. Nous la remercions ainsi que son bureau pour son investissement.

Un nouveau bureau a été élu : Président : Léo Bouscarra (boutique Jouvences Décoration) ; Vice-présidente : Céline Peronne (Domaine Clos Saint Sébastien) ; Secrétaire : Anne Deschamps (Manège Le Tourbillon de Banyuls) ; Vice-secrétaire : Cosette Coineau-Gimenez (Institut de beauté Ondine) ; Trésorière : Sophie Morin (Restaurant Le Banyulenc) ; Vice-Trésorier : Jonathan Herbert (Électricien).

L'UCAB réunit les Commerçants, Cavistes, Artistes, Artisans, Agriculteurs de Banyuls. Les adhésions 2024 seront ouvertes à partir du 22 avril. Vous pouvez contacter l'association par mail ucabanyuls@gmail.com pour avoir le bulletin d'adhésion.



DE NOUVELLES ACTIVITÉS À L'ASSOCIATION DES AMIS DU LABORATOIRE ARAGO

L'Association des Amis du Laboratoire Arago (AALA) fêtera bientôt ses 75 ans. Créée le 1er juillet 1949 pour aider à la gestion et à l'animation de l'ancien aquarium de Banyuls/Mer, elle contribue depuis lors à faire découvrir au public les secrets du monde marin et de celui de la Recherche. Pour cela elle organise conférences, expositions, visites ...

Les conférences des « Mercredis de la Connaissance » ouvrent une fenêtre sur la Recherche en Océanographie et en Biologie Marine, que celle-ci soit menée à l'Observatoire Océanologique de Banyuls/Mer, appellation actuelle du Laboratoire Arago, ou ailleurs, et que les travaux concernent la Méditerranée, qui baigne notre rivage, ou l'Océan. Mais ces rendez-vous mensuels permettent aussi de découvrir l'actualité de la Recherche Scientifique dans d'autres domaines, de la Physique aux Sciences Humaines en passant par la Biologie ou la Médecine. Parallèlement, des événements ponctuels alliant Art et Sciences abordent sur plusieurs séances un thème donné : acoustique, entomologie, forêt de la Massane... Les conférences s'accompagnent alors d'expositions, de films ou de concerts.

L'AALA est également présente auprès des milieux scolaires et en particulier de l'école primaire de Banyuls. Chaque année des projets, construits avec les enseignants, impliquent une à plusieurs classes qui découvrent ainsi leur environnement, le milieu marin et le monde scientifique. Plus informés, ces jeunes seront ainsi mieux armés pour faire face aux enjeux et défis d'une nécessaire transition écologique.



Mais quoi de neuf pour les jeunes ce printemps ?

Le projet avec l'école primaire s'éloigne cette année du monde marin pour s'intéresser à un autre joyau de notre environnement proche : la forêt de la Massane. L'AALA s'associe à la Réserve Naturelle et au Biodiversarium pour faire découvrir le monde de la forêt aux élèves de deux classes de CM1 et CM2. Les ateliers, qui ont

débuté au mois de mars, ont lieu au Jardin Botanique du Mas de la Serre où les enfants font connaissance avec la vie des arbres en Méditerranée et les réalités d'une vieille forêt.

Une nouvelle animation sera aussi proposée pendant les vacances scolaires. Destinée principalement aux jeunes, elle leur fera découvrir les métiers qui font vivre l'Observatoire Océanologique de Banyuls tout en leur donnant l'occasion d'une visite commentée de l'aquarium. Les 10 et 17 avril prochains, à 16h30, un animateur du Biodiversarium et un professionnel de l'Observatoire accueilleront le public pour 1 heure de visite de l'aquarium et 30 minutes d'exposé sur un profil de métier, respectivement ingénieure en écotoxicologie marine et ingénieur bioinformaticien. Ne manquez pas d'inviter vos enfants ou petits-enfants à participer avec vous à cette nouvelle activité (réservation auprès du Biodiversarium).



LE FOMENT DE LA SARDANA FAIT LE POINT SUR SES ACTIVITÉS

6 Janvier : Ballada dels Reis qui a régalié les gourmands avec chocolat chaud et galettes et ravit les sardanistes avec une Ballada de Sardanes avec la Cobla Sol de Banyuls.

11 Février : Plus de 200 personnes se sont retrouvées dans la bonne humeur pour déguster la fameuse Ollada porcajada. Toujours autant appréciés : le concert de la Principal de la Bisbal ainsi que la Ballada.

20 Avril : Sant Jordi en collaboration avec la Médiathèque autour de contes catalans. Animation commune.

21 Avril : Sant Jordi : vente de livres, bunyols et roses devant la mairie (10h-13h).

28 Avril : Aplec de sardanes avec les Cobles Mil.Lineria, Casenoves et Sol de Banyuls.

23 Juin : Fête de la St Jean.

Tout cela avant de commencer une programmation d'été qui s'annonce très active. Et sans oublier nos activités sur l'année - sauf été (gratuits après adhésion au Foment) :

Cours de sardanes mardi et vendredi

Cours de catalan mercredi et jeudi

Culture catalane le mardi



LE PETIT FESTIVAL DE LA COTE VERMEILLE #4

revient cet été du 23 au 27 août 2024.

Après l'Eau, la Terre et l'Air, retrouvons-nous autour du FEU, à Banyuls les lundi 26 et mardi 27 août pour un final tout feu tout flamme !

Concours de nouvelles

Et dès maintenant, à vos plumes pour le concours de nouvelles. Ouvert aux habitants-e-s de plus de 12 ans de la Région Occitanie.

Chaque nouvelle (entre 10 et 20 000 signes) devra intégrer la phrase :

« Sur la plage, un soir d'été, la sorcière a mis le feu à son balai... »

Envoyez vos nouvelles avant le 11 août 2024 minuit à

contact@lepetitfestivaldelacotevermeille.fr

Info : lepetitfestivaldecotevermeille.fr

OPPOSITION

LUMINEUSE... OU TENEBREUSE ?

M. le Maire aime à le répéter : il n'a de leçons à recevoir de personne. Ni dans la gestion financière de notre commune. Ni en termes de transparence de son action. Ni en termes de concertation et de démocratie.

Pour autant, nous, élus de l'opposition, détenons une liste longue comme le bras d'informations demandées lors des conseils municipaux... et que nous n'avons jamais obtenues.

Las de cette situation, **nous avons donc déposé** ce 15 mars à la **Mairie une lettre avec accusé de réception. Nous y demandons** notamment la **communication** :

- **des contrats de toutes les entreprises intervenant (ou étant prévues pour intervenir) au sein du chantier du Front de mer tranche 3.** En effet, parmi les 15 lots qui furent attribués, 8 l'ont été après négociation de gré-à-gré avec les entreprises sans aucune information donnée à l'ensemble des élus

- **l'intégrale des dossiers de candidature déposés pour l'attribution des 11 cellules commerciales** sur le port de plaisance de Banyuls sur Mer (procédures d'AOT closes le 29 décembre 2023 et le 19 février 2024). En effet, parmi ces 11 cellules, 9 ont été attribuées à huit-clos, sans aucune réunion de la commission d'appel d'offre

- **une pièce administrative autorisant l'agrandissement du camping.** En effet, nous nous sommes aperçus de la réalisation de travaux en haut du camping de la Pinède : des remblais à usage d'aire de stationnement pour les camping-cars, largement visibles depuis la route de la Coume Pascole et le Vall Pompo, ont été réalisés par les services municipaux. Or, aucun débat sur le sujet n'a eu lieu ni en commission d'urbanisme, ni en comité directeur de l'office du tourisme

- **une pièce justifiant du dépôt des gravats issus de l'agrandissement du parking de la Gare dans un centre de retraitement spécialisé.** En effet, ces travaux d'agrandissement ont consisté à détruire le quai de l'ancienne centrale d'achats de produits agricoles. Or, cet ancien quai était goudronné et a servi à l'entreposage de produits chimiques (pesticides, glyphosate...) : ce qui rend, selon le Code de l'Environnement, leur ré-emploi direct interdit, y compris pour des remblais...

Dix jours après le dépôt de cette lettre, aucune nouvelle. Espérons que nous en aurons bientôt... Nous n'aimerions pas que Banyuls « La Lumineuse » soit devenue, de fait, sous l'impulsion de M. le Maire et de sa majorité Banyuls « l'Opaque et la Ténébreuse ».

Expression des élus d'opposition prévue par la Loi (article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales). Texte rédigé par Emmanuelle Fradet, Marc Marti et Myriam Manzan-Nogues de la liste Ensemble Autrement !



Les projets se suivent et se ressemblent, avec toujours la même finalité : écarter le tourisme familial de Banyuls. Quand on se promène sur le front de mer c'est "Constructions de résidences de luxe" et un peu plus vers l'intérieur c'est "Construction de résidence sénior de luxe" ! Finis les centres de vacances où les salariés des grandes entreprises, à travers leurs Comités d'entreprise (CE) pouvaient connaître notre Côte Vermeille et notre culture, en rapporter un peu chez eux. Finie la possibilité de construire des actions communes qui rapprochent et partagent. Miser l'avenir de Banyuls sur le luxe à tout crin, c'est tourner le dos à notre histoire et handicaper notre avenir. Il n'y aura jamais qu'une seule côte d'Azur ! Le résultat des appels d'offre pour la 3ème tranche des travaux du Port donne à réfléchir. Même revu à la baisse et élargi sur le territoire, aucune grande marque du luxe type Hédiard ou de la restauration, type Darroze, n'a manifesté son désir de venir s'installer à Banyuls ! Nos commerçants locaux reviendront. Mais avec de telles conditions de loyer et avec de tels travaux à faire qu'ils ne pourront qu'augmenter leurs prix ! Les touristes et la population locale paieront plus cher ! Quelle victoire ! Un projet plus modeste aurait permis de rester dans une rénovation, et aurait évité de transformer Banyuls en Clochemerle. Il aurait aussi permis d'éviter de dépenser beaucoup d'argent et 2 millions de surcoûts.

Mégalomanie quand tu nous tiens ... A Villeneuve de la Raho, c'est une maire qui s'entête avec un golf qui épuisera ses réserves d'eau alors que nous n'en avons plus. A Banyuls c'est un maire qui veut à tout prix laisser sa trace dans la ville ...

Il est temps de réfléchir ensemble à un autre avenir pour notre ville !

Marie-Françoise Sanchez
pour le Groupe
"Banyuls Avenir Citoyen"



ON SORT !

MAI

Dès le 3 mai

Exposition en plein air - Parvis du Laboratoire Arago :
Les 50 ans de la Réserve Marine Naturelle Cerbère-Banyuls

Lundi 6, 13, et 27 mai

Apéritif vigneron

Sam. 4 et dim. 5 mai

La Maison de la sculpture participe à "**Balade en terre d'artistes**"

Marché des créateurs

Samedi 4 mai

Repas Vela i Vent avec la cave l'Etoile

Dimanche 5 mai

Concert L'heure Musicale des Amis d'Alain Marinaro

Mar. 7 et merc. 8 mai

Cérémonies Flamme de la Liberté et Victoire du 8 mai 1945

Du 8 au 10 mai

Mon Club de Vin fête ses 10 ans !

Du 9 au 11 mai

Festival de flamenco Ascension
Flamenca
Festival de la Plongée

Sam. 11 et dim. 12 mai

Manche du Trophée du Parc Marin - Rimage Racing avec le CNB

Mercredi 15 mai

Conférence Les Mercredis de la Connaissance par Les Amis du Laboratoire Arago

Vendredi 17 mai

Conférence par Culture et Patrimoine en Côte Vermeille

Dimanche 19 mai

Théâtre par le FNCTA

Lundi 20 mai

Vide-greniers (report du 1^{er} avril)

Mercredi 22 mai

Ciné du mois

Samedi 25 mai

Défilé par Banyuls Expression Artistique

Sam. 25 et dim. 26 mai

Spectacle de fin d'année par Atelier Théâtre Banyuls

Vendredi 31 mai

Lectures par Les veillées d'Antan

Ven. 31 mai et sam. 1^{er} juin

Banyuls passe au vert

JUIN

Ven. 31 mai et sam. 1er juin

Banyuls passe au vert

Dimanche 2 juin

Concert L'heure Musicale des Amis d'Alain Marinaro

Lundi 3, 10, 17, 24 juin

Apéritif vigneron

Vendredi 7 juin

Lâcher de tortue

Samedi 8 juin

Arrivée de l'équipage du GR10 Express

Dimanche 9 juin

Elections Européennes

Mercredi 12 juin

Ciné du mois

Conférence Les Mercredis de la Connaissance par Les Amis du Laboratoire Arago

Vendredi 14 juin

Conférence par Culture et Patrimoine en Côte Vermeille

Du 14 au 16 juin

Catal'hand Cup par Banyuls Handball

Samedi 15 juin

Swimrun Côte Vermeille

Mardi 18 juin

Cérémonie Appel du Général de Gaulle

Dès le 19 juin

Exposition temporaire au Musée Maillol

Mercredi 19 juin

Lectures de poésies dans le cadre du Sea More Blue

Vendredi 21 juin

Fête de la musique

Dimanche 23 juin

Gala Banyuls Danse

Focs de Sant Joan

Samedi 29 juin

1793 : la légende du Col de Banyuls

GRANDS ÉVÉNEMENTS

Du 4 au 7 juillet

Festa Catalana

Du 8 au 10 juillet

Festival de tango

Samedi 13 juillet

Banyuls by Night

Du 19 au 21 juillet

Fête du Puig del Mas

Dimanche 21 juillet et 11 août

Festi'Nins

Sam. 27 et dim. 28 juillet

Sous les galets la Jazz

Du 31 juillet au 4 août

Festival de la sardane

Du 22 au 25 août

Festa Major - Fête de Banyuls

Lun. 26 et mar. 27 août

Le Petit Festival de la Côte Vermeille

Samedi 7 septembre

Forum des associations

Du 6 au 8 septembre

Concerts Les petits duos

Samedi 21 septembre

Fête de fin d'été de l'UCAB

Dimanche 22 septembre

Vide-greniers

Du 9 au 13 octobre

Vendanges en fête



Retrouvez l'ensemble
des manifestations dans
l'agenda

WWW.BANYULS-SUR-MER.COM



Banyuls
sur mer
LA LUMINEUSE

S'ENGAGE
AVEC VOUS
POUR UNE
VILLE
DURABLE

VEN. SAM.
31 01
MAI JUIN
2024

Banyuls

PASSE
AU

VERT

LE RENDEZ-VOUS ANNUEL POUR L'ENVIRONNEMENT !

3^eÉdition



ENGAGEMENT CITOYEN



RAMASSAGE DE DÉCHETS



FORUM DES SOLUTIONS



Retrouvez le programme complet sur
www.banyuls-sur-mer.com



En partenariat avec

